

AIDE-MÉMOIRE

DOCUMENTS REQUIS - ADMISSION PAR ÉQUIVALENCE

Les documents requis pour l'admission par équivalence sont liés à vos études, votre formation continue, vos expériences professionnelles ou à vos autorisations légales d'exercer. Ces documents servent de mise en preuve. Le but est de soumettre au CACEP un dossier complet détenant toute l'information dont il a besoin pour prendre une décision éclairée à la suite de l'étude de votre demande.

Liste des documents obligatoires à fournir	Case à cocher
Preuve d'identité avec photo : permis de conduire, carte d'assurance-maladie, passeport, etc.	<input type="radio"/>
Relevés de notes officiels des programmes complétés pertinents à l'exercice de la profession : baccalauréat, maîtrise et tout autre programme universitaire.	<input type="radio"/>
Relevés de notes officiels des programmes non complétés pertinents à l'exercice de la profession : baccalauréat, maîtrise et tout autre programme universitaire.	<input type="radio"/>
Preuve de la connaissance appropriée de la langue française, selon le cas qui s'applique, soit relevé officiel des apprentissages du secondaire et/ou postsecondaire (collégial ou universitaire).	<input type="radio"/>
Copies numériques des diplômes universitaires obtenus pertinents ou confirmation de diplomation de l'université (si diplôme non délivré).	<input type="radio"/>
Liste des documents à fournir selon votre situation	
Présentation des acquis dûment rempli *	<input type="radio"/>
Curriculum vitae à jour	<input type="radio"/>
Documents pertinents relatifs aux expériences professionnelles : relevés d'emploi, attestations d'emploi avec total d'heures travaillées, description de postes occupés, offres d'emploi, lettres de recommandation, etc.	<input type="radio"/>
Documents pertinents relatifs à la formation continue ou bénévolat : attestations de formation continue, nombre d'heures par formation, descriptions de formation, etc.	<input type="radio"/>
Document attestant de votre autorisation légale d'exercer la profession dans une autre province, si applicable.	<input type="radio"/>
Réalisations ou projets professionnels : plan de développement réalisé, programme créé, présentation, projet de restructuration, etc. (anonymisé au besoin)	<input type="radio"/>

*Les personnes ayant diplômé d'un programme universitaire de 2^e cycle donnant accès à une autorisation légale d'exercer le counseling au Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Ontario et Colombie-Britannique et les personnes détenant une maîtrise en Counselling Psychology combiné à un baccalauréat en psychologie d'une université canadienne n'ont pas à compléter le document de présentation des acquis.